

SELARL des chirurgiens dentistes

78 Bd. Mireille Lauze
13010 Marseille
Tel: 04 91 79 85 82
email : gestion.centredentaire@gmail.com

Madame Alicia LEBRACHE
12 rue Charles KADDOUZ
bâtiment n°12
13012 Marseille

Le 18 Mars 2024,

A Marseille,

Madame,

~~En application de votre contrat de travail, vous êtes actuellement soumis à une période d'essai de deux mois, qui prendra fin le 19/03/2024.~~

Nous souhaitons proroger cette période d'essai pour un délai de 2 mois, le renouvellement éventuel de la période d'essai étant prévu par votre contrat de travail.

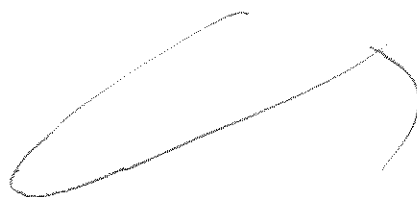
La nouvelle période d'essai se terminera donc le 19/05/2024.

Cette nouvelle période d'essai est soumise aux obligations légales régissant la période initiale, notamment le respect des articles L 1221-25 et L 1221-26 du code du travail. Chacune des parties restent libres de rompre la nouvelle période d'essai dans les mêmes conditions que celles régissant la période initiale.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent document, en apposant votre signature précédée de la mention manuscrite « bon pour accord ».

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos salutations distinguées.

La direction



Docteur Eskenazi Robert
19-Chirurgien Dentiste C
78, Bd Mireille Lauze 13010
Marseille Tel: 04.91.79.85.82
F: 03 49 20 55 11 - 01 20 11